

Tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens.

Sade

---

---

# I N N O V . D O C

---

---

*La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation*

Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque

**n°12 - Septembre 2000**

## EDITORIAL

### *L'Europe politique*

*Les difficultés que rencontre l'euro face au dollar et au yen soulèvent la question du devenir de l'économie européenne. Les partisans du libre-entreprendre, des monnaies fortes et du désistement des États ont misé, depuis le début des années 1980, sur le respect des règles de l'économie privée. Il s'agissait d'un choix politique qui devait s'imposer pour renforcer la compétitivité de la communauté.*

*N'est-ce pas le contraire qui s'est produit ? L'absence d'une politique clairement définie empêche la mise en place des dispositifs régulateurs dans une perspective de codéveloppement et de positionnement dans l'économie mondiale. Faut-il que l'Europe définisse un modèle économique particulier fondé sur ce qu'elle a, par son histoire, le mieux appris à faire, c'est-à-dire la coordination des progrès des technologies avec l'emploi et la sécurité sociale ? Faut-il qu'elle dompte à cette fin les marchés ?*

*Keynes disait à son époque que lorsque l'on veut qu'un événement économique se produise, il se produit nécessairement. Comblé le déficit politique de l'Europe permettrait déjà de ne pas regretter les années « d'assainissement » qu'ont vécu les populations du continent.*

## SOMMAIRE

### *Au Carrefour des Rencontres*

- ? Séminaires Économie et Innovation
- ? La "Toile" de RII, la recherche en réseaux 2-3

### *La Recherche en Marche*

- ? Publications & communications
- ? Activités éditoriales
- ? Ressources humaines 4-5

### *Le Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques »*

5

### *Le Point sur...*

- ? Jérôme ZIEL : Crise financière et instabilité socio-économique en Corée du Sud 6-7

### *Les Rendez-Vous de RII*

- ? Cycle des Ateliers d'Innovations
- ? Colloque Économie solidaire
- ? Annonces 8

**Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis • Rédacteurs : Olivier Coppin et Nathalie Mudard**

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est animé par Dimitri Uzunidis et Sophie Boutillier.

Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, de l'Université du Littoral.

Prix : 20 francs • Abonnement annuel : 50 francs (France) ou 80 francs (étranger)

ISSN 1285-0837 • Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE

téléphone : 03.28.23.71.34, 03.28.23.71.35 ou 03.28.23.71.47 – fax : 03.28.23.71.10 – email : **Erreur! Signet non défini.**

<http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

# Au Carrefour des Rencontres

## Séminaires

### « Économie et Innovation »

o *Milieu innovateur et cadre entrepreneurial (16 juin 2000)*

L'acteur et le système... O. Coppin et N. Mudard ont présenté les rapports dialectiques qui se nouent entre la création d'entreprises et la fécondité économique du milieu duquel émerge l'entrepreneur. Les conceptions géographiques et administratives du territoire et de l'économie locale n'étant pas suffisantes, les deux chercheurs ont orienté leurs investigations vers l'histoire sociale et économique et l'intervention de l'État pour tracer les contours d'un milieu local d'activités et d'innovation. La dynamique économique est impulsée par la volonté politique, puis la densité des relations entre les acteurs économiques locaux forment un cadre spécifique d'entrepreneuriat. Ce cadre est d'autant plus propice à l'innovation que les ressources économiques sont abondantes. Mais cette disponibilité en capital, technologies et travail qualifié dépend de la mise en œuvre d'un projet local de développement et de refondation économiques. Les régions anciennement industrielles sont les milieux les plus adéquats pour ce type d'expérimentations.

L'important est de relier dans l'étude économique le milieu avec les acteurs. Ce faisant, et considérant que le paradigme fondé sur l'industrie lourde a vécu, l'expérience industrielle ne pourrait-elle pas être la ressource la plus précieuse au renouveau économique ?

o *Ressources naturelles et développement industriel (22 juin 2000)*

Le rapport entre rente pétrolière et développement économique est-il toujours un sujet d'analyse pertinent pour les économistes ? Il est vrai que l'histoire n'a pas donné raison aux tenants de la théorie des avantages comparatifs. Ceci a déjà été dit et démontré. Mais la question devient grave et difficile lorsqu'on la traite, comme le fait dans sa thèse S. Fatoohi, à travers l'expérience d'une économie assiégée : celle de l'Iraq. Les relations politiques internationales conditionnent largement les moyens dont l'État dispose pour mettre en marche la mécanique de l'accumulation par l'intermédiaire des dépenses publiques et de l'incitation à l'investissement des capitaux nationaux. Les perspectives de développement économique du plus « grand gisement du monde » sont pour longtemps hypothéquées.

Les modèles économétriques montrent que les fluctuations du prix du pétrole ne peuvent, dans les conditions d'un marché politiquement et militairement biaisé, in-

fluencer les perspectives de réalisation et de valorisation d'une quelconque rente pétrolière.

## La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

o *Colloque International Défense et Finances Publiques, Université de Montpellier, 8-9/6/ 2000*

Une décennie après l'arrêt de la guerre froide, que reste-t-il de l'effort de défense ? C'est pour répondre à cette question que les Universités de Montpellier I et III ont organisé un colloque réunissant non seulement des économistes, mais aussi des juristes, des historiens, des politologues et des praticiens. Son objectif, très largement atteint, étant de réfléchir sur les besoins de la défense, ainsi que sur la mise en œuvre de la politique de défense et ses impacts économiques.

L'ampleur des débats a été à la hauteur des enjeux entourant ces questions, que ce soit d'un point de vue stratégique, politique, juridique ou économique. R. Bellais a présenté les enjeux à long terme du « keynésianisme militaire ».

o *Premier séminaire TOBEE (Transmanch Observatory on Electronics Commerce), Université du Kent, Angleterre, 10-11/7/2000*

Le TOBEE a été créé au cours de l'année 1999-2000 à l'initiative de l'Université du Kent (Angleterre) et l'Université du Littoral. Rassemblant des chercheurs en informatique, économie et sociologie, les objectifs de cet observatoire sont d'étudier l'histoire et l'évolution technologique du commerce électronique, ainsi que ses implications économiques et sociales en Europe. Lors du premier séminaire, les exposés ont porté sur les différences dans ce domaine entre la France et l'Angleterre. Un colloque sera organisé sur ce sujet en 2001.

o *Colloque Society for History of Technology Annual Meeting, Munich, 17-20 /8/2000*

Lors de la rencontre annuelle des historiens de la science à Munich, il a beaucoup été question des rapports entre le militaire, le progrès technique et les transformations socio-économiques. La guerre, sa préparation et les réparations qui s'ensuivent donnent autant de prétextes à l'expérimentation des nouvelles pratiques sociales, des nouvelles organisations économiques et des nouvelles occasions d'accumulation. La salarisation, la commercialisation auprès d'un large public de consommateurs d'un grand nombre de technologies domestiques, la multiplication des services sociaux ou encore l'agrandissement de la taille de

l'entreprise et l'application dans l'industrie des technologies mécaniques, électriques et plus tard automatiques, etc., sont directement liés aux investissements publics dans l'armement et la constitution des espaces réservés d'accumulation aux entreprises travaillant pour la défense.

R. Bellais, co-organisateur du séminaire «Économie, efficacité et l'histoire de la technologie », a plus particulièrement souligné la dimension temporelle de la diffusion du progrès technique dans l'économie concurrentielle et civile.

o **Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française, Développement régional, économie du savoir, nouvelles technologies de l'information et de la communication, ASRDLF 2000, Crans-Montana, Suisse, 6-7/9/2000**

L'économie du savoir et de l'information est dans toutes les bouches. Le colloque de l'Association de Science Régionale francophone a entrepris d'appliquer cette « nouvelle économie » aux données du local. Le local a beaucoup été discuté. Quels types de régulation, quelles évolutions institutionnelles, quelles marges de liberté pour le pouvoir politique local ? Les débats sur ces questions ont apporté de nouvelles interrogations, d'autant que les décideurs locaux (élus et salariés) doivent entreprendre constamment pour mettre en phase les exigences des progrès économiques et technologiques avec les politiques locales de mutation socio-économique. Il est vrai que la mondialisation, et surtout l'europanisation, des systèmes productifs rendent plus responsables les instances régionales de décision.

Mais qu'en est-il de la cohésion inter-régionale ? O. Coppin a souligné que la mutation économique des régions à forte présence industrielle est impensable en dehors d'une politique environnementale localement définie en matière de protection et de valorisation réfléchie des ressources naturelles.

o **Cinquième Colloque international Littoral 2000, Responsible Coastal Zone Management. The Challenge of the 21st Century, Dubrovnik, Croatie, 13-17/9/2000**

L'Association Eurocoast, spécialisée dans le management des zones côtières, a organisé en Croatie son 5<sup>ème</sup> colloque sur la gestion et la préservation de ces milieux. L'activité portuaire, riche en apports économiques, constitue aussi un trait d'union entre le lointain et le local ; entre le national et l'international. L'ingénierie côtière, appliquée aux zones de veille tradition industrialo-portuaire, doit contribuer au déclenchement des effets d'entraînement, considérant que pour ces régions le port se présente comme l'unique sortie de crise et comme moyen de reconversion.

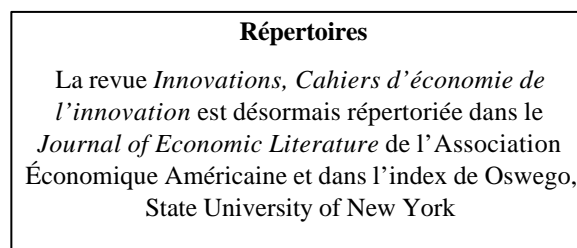
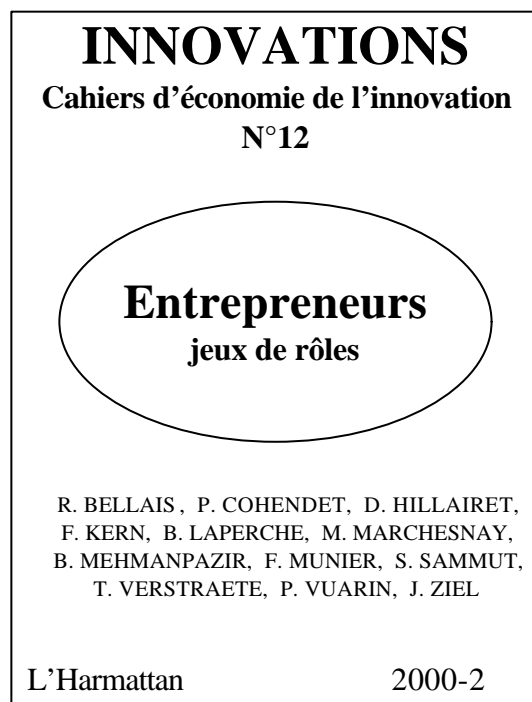
O. Coppin a présenté un travail réalisé en équipe au sein du Lab .RII sur les difficultés que connaît l'économie de Dunkerque issues de l'inadéquation entre les potentialités offertes par son grand port et sa consti-

tution mono-industrielle. Dépendant d'un pôle sidérurgique gigantesque, le port de Dunkerque est doté d'un éventail de choix de diversification bien réduit.

o **Séminaire Travail, information et Citoyenneté. Quelles mutations avec l'explosion de l'Internet ?, Fête de l'Humanité, La Courneuve, 16-17/9/2000**

Internet est aujourd'hui le vecteur de la « nouvelle économie ». Grandes entreprises de biens et services, jeunes pousses et individus « à la page » s'engouffrent dans le tourbillon Internet dans l'espoir de transformer leurs spéculations (technologiques, financières, humaine) en la réalité du profit. Les débats ont mis en avant les dangers que provoquent les potentialités de la technologie.

Le capitalisme est fondé sur la propriété privée ; Internet n'y échappe pas. B. Laperche a insisté sur le fait que les marchands du réseau, mais aussi les internautes (qui ne représentent que 5% de la population mondiale) se plient aux règles qu'impriment les principaux investisseurs (les 400 plus grandes fortunes du monde appuyées par leurs États respectifs) qui façonnent, puis définissent les modalités d'accès, d'utilisation et les contenus du « réseaux des réseaux ». L'obtention par les individus (au travail comme au loisir) d'un droit de cité dans le... village global de l'information et du savoir ne passe pas par les caractéristiques de l'outil, mais par l'usage que l'on en fait.



# La Recherche en marche

## Publications & Communications

Juin – Septembre 2000

- \* BELLAIS R., Internet Security: Stakes and Economic Challenge, *Séminaire d'étude sur le commerce électronique*, Transmanch Observatory on the Electronic Economy, ULCO/University of Kent, Canterbury, 11-12/7/2000.
- \* BELLAIS R., Budget d'armement et keynésianisme militaire en longue période, Colloque *Défense et Finances Publiques*, Université de Montpellier, 8-9/6/2000.
- \* BELLAIS R., Efficiency in Technology: Commercial vs. Defence Firms?, *Society for History of Technology Annual Meeting*, Munich, 17-20/8/2000.
- \* BOUTILLIER S., Crise du salariat, chômage et création d'emplois, in *Dynamique sociale, dynamique politique*, Espaces Marx, Paris, 2000.
- \* BOUTILLIER S., LAPERCHE B., Travail en continu, polyvalence et flexibilité, *Syndicalisme et Société*, vol.2-n°2-1999/vol.3-n°1-2000, ISERES-VO Éd.
- \* BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., Les métamorphoses de la petite entreprise, *Sciences Humaines*, hors-série n°29, juin-juillet-août 2000.
- \* BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., L'économie hérétique de Joan Robinson, *L'Économie Politique*, Alternatives Économiques, n°7, 3° trim. 2000.
- \* BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., Les dimensions socio-économiques et politiques de l'entrepreneur, in Verstraete T. (dir.), *Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat*, Management&Société, 2000.
- \* COPPIN O., *Observation et prospective : bilan de la région dunkerquoise*, Document de travail, OERD, RUEE, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 6/2000.
- \* COPPIN O., *Les dimensions territoriales du développement durable : les hypothèses*, Document de travail, n°34, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 7/2000.
- \* COPPIN O., Les dimensions territoriales du développement durable, *Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française*, Crans-Montana, Suisse, 6-7/9/2000.
- \* COPPIN O., ZIEL J., MUDARD N., Port Development and Innovative Milieu. The Case of Dunkirk, *Littoral 2000: Fifth International Conference. Res-ponsible Coastal Zone Management. The Challenge of the 21st Century*, Dubrovnik, 13-17/9/2000.
- \* LAPERCHE B., Business Intelligence and Appropriation of Information by Big Firms, *Séminaire d'étude sur le commerce électronique*, Transmanch Observatory on the Electronic Economy, ULCO/University of Kent, Canterbury, 11-12/7/2000.
- \* LAPERCHE B., Internet et l'information-marchandise, *Débat Travail, information, citoyenneté*, Fête de l'Humanité, Paris, 16/9/2000.

- \* LAPERCHE B., BELLAIS R., Entrepreneurs innovateurs, capital-risque et croissance des grandes entreprises, *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n°12, L'Harmattan, 2000-2.
- \* MUDARD-FRANSSSEN N. (textes recueillis par), *L'entrepreneur innovateur du troisième millénaire*, Document de travail, n°33, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 5/2000.
- \* UZUNIDIS D., Grandes entreprises internationalisées, le rôle tampon de l'entrepreneur innovateur, in *Les PME face à l'innovation et à la gestion des connaissances*, AGIR, Lille, 2000.
- \* UZUNIDIS D., Le travail bradé, *Avancées*, Bruxelles, 5/2000.
- \* UZUNIDIS D., Les entrepreneurs européens, émission *Accents d'Europe*, Radio France International, 27/7/2000.
- \* ZIEL J., Innovation and Enterprise Creation: the Case of Electronic Trade in Europe, *Séminaire d'étude sur le commerce électronique*, Transmanch Observatory on the Electronic Economy, ULCO/University of Kent, Canterbury, 11-12/7/2000.
- \* ZIEL J., Les PME japonaises et l'État. Des sous-traitants aux entrepreneurs de la «nouvelle économie», *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n°12, L'Harmattan, 2000-2.

## Activités éditoriales

✓ *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°12, 2000-2, «Entrepreneurs, jeux de rôles»

R. Bellais, P. Cohendet, D. Hillairet, F. Kern, B. Laperche, M. Marchesnay, B. Mehmanpazir, F. Munier, S. Sammut, T. Verstraete, P. Vuarin, J. Ziel.

L'entrepreneur est au centre des préoccupations des politiques de l'emploi, de l'entreprise et de l'innovation. Mais qui est au juste ce personnage mythique ? Qu'il soit chômeur en «reconversion», scientifique opportuniste, ou encore manager d'une multinationale et, pire, fonctionnaire-chef-de-service, l'entrepreneur n'est plus l'individu solitaire qui, après avoir inventé dans son garage le fil à couper le beurre, a chamboulé les marchés. C'est un individu contraint à jouer un rôle dans une pièce écrite, mise en scène et dirigée par ceux qui font la loi économique : les grandes entreprises, la finance et les institutions politiques.

Les entrepreneurs sont ainsi démasqués. Dans ce numéro d'*Innovations*, les auteurs prennent un par un tous les chemins tortueux qui mènent à la création et à la pérennisation des petites entreprises. Ils tracent des portraits selon le type d'activité, d'apport personnel et d'appuis extérieurs.

Si la société du sport, des loisirs et de l'information donne maintes occasions de s'enrichir, les réseaux

financiers et institutionnels sont incontournables pour donner corps à l'esprit d'entreprise. Qu'en est-il alors de l'efficacité de l'essaimage, des aides de l'État et du capital-risque ? Qu'en est-il aussi du manager pris dans la tourmente de la «révolution entrepreneuriale» ?

## Ressources humaines

– Nous saluons le **départ** de M. **Renaud Bellais** et de M. **Jérôme Ziel**, chercheurs de grande qualité, parmi les membres fondateurs du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation. Infatigables travailleurs, volontaires, ils ont longtemps occupé des fonctions vitales au sein du Lab.RII et de RUEE. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements et leur

souhaitons une bonne et riche carrière dans leurs nouvelles institutions.

Renaud Bellais reste cependant chercheur associé au Lab.RII.

– Nous saluons l'**arrivée** au laboratoire, en tant que chercheur associé de M. **Alfredo Ilardi**. Fonctionnaire international, il est spécialiste de la propriété industrielle et de la stratégie d'innovation des grandes entreprises internationales. Mme **Nathalie Mudard** intègre aussi le Lab.RII. Allocataire, elle prend en charge les relations publiques du laboratoire. Mme **Anne-Marie Gorisse** et M. **Jean-Claude Raibaut**, s'associent et se chargent de nos activités d'édition et de développement international. M. **Marc Choteau**, chercheur en économie solidaire et entrepreneuriat se charge aussi des nouvelles technologies et des réseaux.

# Centre "Recherche Universitaire et Études Économiques"

## La RUEE vers les affaires

*o L'Université du Littoral Côte d'Opale, par l'intermédiaire du Centre RUEE, avec le concours financier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, lancent le concours «Jeunes créateurs d'entreprise du Littoral.»*

Ouvert à tout étudiant en cours de formation supérieure (niveau maîtrise) et à tout jeune diplômé, ce concours encourage l'initiative individuelle des jeunes diplômés souhaitant créer une entreprise. Le jury du concours sera particulièrement attentif au caractère innovant des projets et aux initiatives présentées en équipe. Le dépôt des projets auprès du comité d'organisation du concours devra se faire au plus tard le 30/9/2000.

**Contact** : Sophie BOUTILLIER,  
tél. : 03.28.23.71.34 ; e-mail : labrii@univ-littoral.fr

*o DESS Entrepreneuriat et redéploiement industriel : Première promotion et premier bilan.*

La première promotion (2000) a fourni à ce jour 5 cadres d'entreprise, 6 cadres territoriaux, 3 autres poursuivent leurs études et 5 d'entre eux ont créé ou sont en train de créer leurs entreprises. Succès important, dans la mesure où les jeunes diplômés doivent faire face à une activité économique locale morose. Le fait que le plus grand nombre d'entre eux soit embauché dans d'autres régions est révélateur de ce manque de dynamisme local.

*o La compétitivité des territoires au XXIème siècle. Rencontres organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque les 27 et 28/9/2000.*

RUEE prend en charge l'organisation des Ateliers sur les activités nouvelles dans le cadre d'une amélioration des avantages de compétitivité pour les régions économiquement sinistrées. La réflexion prospective est d'autant plus nécessaire que l'unification européenne

pose le problème de la spécialisation et de l'intégration des économies locales.

*o Séminaires sur «Les enjeux de la propriété industrielle dans la création d'activités ou d'entreprises de haute technologie à partir de la recherche».*

° « La place de la propriété industrielle dans la stratégie de l'entreprise » B. Lamoureux, Alcatel, 23/5/2000. Stratégies agressive, offensive et défensive en la matière. Les entreprises gèrent leur portefeuille de brevets de façon à valoriser au mieux leur investissement en R&D.

° « L'origine et l'évolution du système international de la propriété industrielle » A. Ilardi, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, 13/6/2000. Du national, au régional, puis, peut-être, au mondial... Le droit au brevet suit avec difficulté la tendance à la globalisation. Les pays les plus pauvres contestent.

*o Programme Interreg II : « Flux transfrontaliers de main-d'œuvre » (ULCO, Univ. Du Kent).*

L'histoire française nous enseigne qu'au cours du XIXème siècle la main-d'œuvre belge a contribué, dans un contexte souvent d'hostilité, à l'industrialisation rapide : bâtiment, métallurgie, mines, textile. Le Nord a connu la forte présence des frontaliers qui, venus de milieu agricole, ont peuplé les manufactures du miracle industriel. Balancés entre les politiques françaises d'attractivité (salaires relativement élevés) et les mouvements xénophobes des années 1890 et 1930, les travailleurs belges de plus en plus qualifiés ont aussi apporté leur savoir-faire autant aux filatures de Roubaix qu'aux arsenaux de Dunkerque. Le miracle devenu mirage, notre étude montre que les frontaliers sont aujourd'hui essentiellement des français qui cherchent fortune en Flandre.

**Contact** : Blandine LAPERCHE,  
tél. : 03.28.23.71.43 ; e-mail : labrii@univ-littoral.fr

## Le Point sur...

### *Crise financière et instabilité socio-économique en Corée du Sud*

Jérôme ZIEL

Depuis deux ans, la Corée du Sud vit au rythme des aléas de la conjoncture économique. Après une période de croissance économique stabilisée longue, coïncidant avec l'élévation du niveau de vie et l'apparition d'une société de consommation dans un pays réputé pour l'austérité du mode de vie de ses travailleurs sous-payés, la Corée s'installe dans la crise à partir de 1997. À l'heure actuelle, on observe quelques signes d'embellie. Malgré les dégâts provoqués par la crise, encore visibles notamment sur le plan social, peut-on en déduire qu'une hirondelle fait le printemps, et que la période la plus difficile appartient au passé pour la Corée du Sud ?

#### *Le choc de la mondialisation*

Depuis les années 1970 pourtant, les nuages s'étaient amoncelés au-dessus de l'économie coréenne, et la crise de 1997 est la conséquence de problèmes structurels qui sont de plusieurs ordres. D'une part, la politique économique, favorisant la domination de l'économie par les trente premiers groupes du pays (qui contrôlent entre un tiers et la moitié de l'économie nationale), et a permis de reconstruire le potentiel industriel de la Corée, ne prend pas en compte le caractère de plus en plus complexe de l'économie et la multiplication des intérêts en jeu. Les limites de la politique poursuivie jusque dans les années 1980 sont de deux ordres : technologiques et financières. Malgré les fonds publics qui leur sont alloués par l'État pour la recherche, les groupes coréens restent dans le sillage de leurs concurrents et procèdent à des achats de plus en plus importants et coûteux de licences à l'étranger. De plus, les grands groupes (*chaebol*) assèchent les ressources financières de l'économie coréenne, amenée à s'ouvrir aux flux financiers internationaux, facteurs d'instabilité. La libéralisation financière ouvre les vannes de la spéculation, des placements internationaux à court-terme, susceptibles de se réorienter à tout moment vers d'autres places de marché à la première incertitude. La fragilisation de la croissance coréenne aboutit à la crise de 1997 aussi intense que brutale. En quelques mois, dans un pays dont on disait qu'il se trouvait dans une situation de suremplei, le chômage passe de 2% de la population active à plus de 8%, phénomène aggravé par la fragilité

des systèmes de protection sociale. L'augmentation soudaine du nombre de chômeurs trouve son origine dans les faillites en cascades qui touchent les entreprises parmi les plus importantes du pays, ou *chaebol*, qui forment le socle de l'industrie coréenne. La méfiance des analystes économiques s'était concentrée sur l'endettement de ces grandes entreprises, qui finançaient leurs investissements sur prêts bancaires : la croissance stabilisée constituait pour elles une garantie de solvabilité... jusqu'à l'effondrement de leurs débouchés.

L'effritement de la confiance dans les institutions de crédit, notamment à l'étranger, a plongé les *chaebol* dans la crise, les obligeant à la cessation d'activités. L'État, qui s'était engagé dans un processus de libéralisation et de rupture par rapport à ses pratiques interventionnistes passées, ne pouvait pas renflouer les entreprises en finançant l'intégralité de leur dette. La chute des entreprises parmi les plus importantes (Daewoo), la cession de leurs actifs industriels à des repreneurs, ont entraîné des licenciements et des difficultés parmi leurs sous-traitants dont nombre d'entre eux ont été acculés à la faillite, redoublant encore le nombre des licenciements. À la crise des *chaebol* est venue s'ajouter une crise financière, marquée par le recul spectaculaire des valeurs boursières ainsi que par la chute de la monnaie nationale. Cette situation délicate marquerait-elle la fin du miracle coréen ?

#### *Trente familles en pleurs*

Elle marque en tout cas la fin d'une période exceptionnelle de croissance stable que la Corée du Sud a connue depuis les années 1960. Elle marque la fin de l'exceptionnelle connivence observée entre l'État et les trente familles à la tête des principaux *chaebol* qui dominaient l'économie jusqu'alors. Les structures mises sur pieds dans un contexte donné (la reconstruction au lendemain de la Guerre de Corée) ne répondent plus à la multiplication des intérêts, contradictoires entre eux de l'économie et la société coréenne en pleine mutation, à mesure que la socialisation de la production s'élargit et s'approfondit et où les besoins en capitaux augmentent. Il devient ainsi difficile de faire reposer l'édifice d'une nation moderne sur les intérêts de trente familles. Désormais, d'autres intérêts s'expriment avec de plus en plus de force, en provenance notamment des entrepreneurs individuels et des intérêts étrangers. Les premiers réclament un changement de politique économique, moins favorable aux *chaebol* et davantage orientée vers leurs intérêts. C'est ainsi qu'ils réclament des facilités réglementaires, pour lever les barrières à l'entrée qui protègent les parts de marché des *chaebol* dont les investissements tous azimuts saturent les

marchés internes aussi bien que les marchés à l'exportation. Ils dénoncent l'effet d'éviction provoqué par les *chaebol* qui accaparent la quasi-totalité des ressources financières du pays, canalisées par le secteur financier public. Les faillites récentes et retentissantes des *chaebol* parmi les plus connus, accompagnées de scandales financiers qui démontrent les lacunes dans la gestion des ressources qui leur sont allouées apportent des arguments supplémentaires aux petits entrepreneurs revendicatifs.

Les entreprises étrangères bénéficient également pleinement de la crise coréenne, dans la mesure où les barrières qui empêchaient leur entrée sur le marché coréen cèdent petit à petit. Non pas qu'elles étaient absentes auparavant, puisqu'elles avaient accordé des licences technologiques aux entreprises coréennes qui leur reversaient des *royalties* conséquentes. Seulement les modalités des transferts de technologie n'étaient pas libéralisées, mais étroitement encadrées par l'État. En outre, les prises de participations dans les entreprises coréennes étaient quasiment interdites par la loi, de même que les barrières protectionnistes empêchaient que les produits étrangers ne viennent concurrencer les *chaebol* sur leur propre marché. On se souvient ainsi que jusqu'à la fin des années 1990, les véhicules importés étaient absents en raison des obstacles réglementaires. Désormais, ces derniers sont levés : le marché intérieur coréen des biens de consommation est largement ouvert à la concurrence internationale. De même, les prises de participation étrangères sont désormais les bienvenues : les exemples de rachat de l'intégralité d'entreprises coréennes par des intérêts étrangers se sont multipliés ces derniers mois, comme dans le cas de la division automobile Samsung par Renault, tandis que GM et Ford se disputent le fleuron de l'ancien groupe Daewoo, Daewoo Motors. Les consommateurs coréens, que l'on disait résolument opposés à l'introduction des biens étrangers, semblent s'être habitués au choix plus vaste qui leur est proposé.

*Les ruptures au travail*

Les travailleurs coréens ont également fait valoir leurs intérêts, à mesure que la situation économique évoluait et que les signes d'une certaine prospérité apparaissaient. C'est à partir du début des années 1980, mais surtout en 1987 et en 1997 qu'ils ont exprimé leur mécontentement. En 1987, ils se sont battus pour bénéficier d'une revalorisation de leur rémunération et pour le partage des fruits de la croissance des décennies passées. Les conditions de travail, caractérisées auparavant par des horaires très contraignants, une réglementation sévère du droit de grève, ont tendance à s'améliorer. En 1997, l'État, soutenu par le patronat, veut effectuer un retour en arrière en réglementant plus sévèrement le droit de grève et en supprimant les protections contre les licenciements abusifs. Les grèves importantes de 1997 empêchent ce retour en arrière : pour calmer le mécontentement des travailleurs, et amortir les effets de la crise dont les premiers effets se font sentir, l'État est

même amené à créer un fonds spécial de sécurité sociale, assorti d'un revenu minimum garanti.

**Évolution des principaux indicateurs économiques de la Corée du Sud (en % et en milliards de dollars)**

|  | 1990-95 | 1998  | 2000 |
|--|---------|-------|------|
| PIB (variations d'une année sur l'autre en %)            | 6,8     | -5,8  | 5,8  |
| Investissement (variations d'une année sur l'autre en %) | 8,2     | -21,1 | 6,6  |
| Balance courante (milliards de dollars)                  | -4,3    | 40,0  | 10,4 |
| Chômage (% de la population active)                      | 2,4     | 7,0   | 4,3  |

Sources : OCDE, FMI et Korea Development Institute

Ces avancées sociales appellent deux remarques. Premièrement elles ne sont pas le résultat « mécanique » de l'amélioration de la situation générale de la Corée, amenant le patronat à spontanément partager les revenus engendrés par la croissance avec les travailleurs. Au contraire, chacune de ces améliorations a été arrachée, parfois avec violence par les travailleurs lors de mouvements sociaux de grande ampleur. Par ailleurs, le patronat bénéficie en retour d'un meilleur partage des fruits de la croissance, en se créant des débouchés intérieurs supplémentaires. Le partage des fruits de la croissance n'est donc motivé par aucun sentiment altruiste. Deuxièmement, ces avancées sont fragiles, car elles s'accompagnent du chantage patronal, selon lequel chaque avancée sociale menace la compétitivité coréenne, déjà mise à mal par ses voisins, notamment la Chine. Les grands patrons coréens avertissent les travailleurs qu'ils doivent se préparer à consentir des sacrifices, sous peine de voir le fruit de leurs efforts s'envoler en fumée. Les difficultés actuelles, avec notamment la menace du chômage qui pèse comme une épée de Damoclès au-dessus de chaque travailleur, menacent les avancées sociales obtenues de haute lutte. La responsabilité de la crise coréenne ne doit pas pour autant être imputée aux travailleurs, mais à la mondialisation de la concurrence, aux erreurs de gestion et à la corruption des milieux patronaux !

KIM K., LEIPZIGER D., *The Lessons of East Asia: Korea, A Case of Government-Led Development*, Banque mondiale, Washington, 1993.

KIM W.C., *L'entrepreneur d'élite* (1989), Les presses du management, Paris, 1995.

OCDE, *Études économiques : Corée*, Paris, 1998.

PLUCHART J.J., *La crise coréenne*, L'Harmattan, 1999.

SEO I.J., *La Corée du Sud. Une analyse historique du processus de développement*, L'Harmattan, 2000.

ZIEL J., *Théorie de l'entrepreneur et faits économiques. Éléments d'analyse tirés des expériences japonaise, chinoise, indienne et coréenne*, Thèse de

doctorat, Université du Littoral Côte d'Opale,  
Dunkerque, 1999.



# Les Rendez-Vous de R.I.I.

## Les Ateliers d'Innovations

### « Nouvelle économie »

Pour l'année 2000-2001, le thème des Ateliers sera l'analyse de la « nouvelle économie. »

- 1) L'information et la communication au cœur des nouvelles pratiques économiques et sociales.
- 2) L'exploration des concepts d'externalité et des coûts de transaction face aux flux de l'information.
- 3) Les acteurs de la nouvelle économie : État, organismes internationaux, grandes entreprises mondialisées, entrepreneurs innovants et travailleurs performants.
- 4) Les « laissez-pour-compte » des innovations informationnelles, autant les individus que les systèmes productifs fragiles.

Des chercheurs en économie, histoire et sociologie se pencheront sur le thème générique : *Les dessous chics de la nouvelle économie !* Le recueil de ces contributions paraîtra en 2002.

Contact : Blandine Laperche, tél. : 03 28 23 71 43

### Colloque : « Économie solidaire, création d'entreprise et politique d'insertion » 20 octobre 2000 à Dunkerque

- 1) Replacer ce phénomène dans une dynamique historique. Comment au fil du temps la société dite industrielle a-t-elle fait face à la pauvreté ?
- 2) Comment les économistes, les sociologues, les juristes... ont-ils analysé cette question ?
- 3) Que recouvrent à l'heure actuelle ces différents termes ?
- 4) Quels sont la place et le rôle des entreprises d'insertion, des associations, etc. qui luttent contre l'exclusion ?
- 5) Comment les stratégies d'externalisation des entreprises favorisent-elles le recours à ce type de travailleurs et renforcent-elles la segmentation de plus en plus poussée et fine du marché du travail ?
- 6) Comment la création d'entreprises dans les services de proximité conduit à étendre le rapport marchand et à transformer les rapports sociaux ?

Contact : Sophie Boutillier, tél. : 03 28 23 71 34

## Annonces

Visit the English version of Lab.RII's Web-site :

<http://www-heb.univ-littoral.fr/rii/english/indexeng.htm>

« Donner corps à l'esprit d'entreprise »

## DESS ENTREPRENEURIAT ET REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL

Université du Littoral Côte d'Opale      Université de Picardie Jules Verne

à DUNKERQUE et AMIENS

avec : 20 grandes entreprises

15 institutions

10 associations professionnelles

### Admissibilité

- Maîtrise en sciences humaines et de l'ingénieur
- Diplômé des grandes écoles
- Acquis professionnels
- Formation continue

### Débouchés

- Créateurs d'entreprise
- Cadres d'entreprise
- Experts en développement et en aménagement
- Consultants
- Managers de projet

Candidature à déposer avant  
le 30 septembre 2000

Renseignements :

Sophie Boutillier, Blandine Laperche (Lab.RII)

21, quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque

Tél. : 03 28 23 71 34 ou 47

e-mail : [labrii@univ-littoral.fr](mailto:labrii@univ-littoral.fr)

## A SIGNALER

➤ **Verstraete T** (dir.), *Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat*, Management et Société, 2000.

[Ouvrage collectif de présentation de certaines analyses du phénomène entrepreneurial. Quelles sont les motivations et les perspectives du créateur d'entreprise ? Comment l'économie génère-t-elle des entrepreneurs ?]

➤ **Choteau M**, *Prenez votre envol, Créer votre entreprise*, RUEE, Lab.RII-ULCO, 2000.

[Un CD réalisé pour aider le créateur d'entreprise. Il comporte sept rubriques : étapes du projet, choix de la forme juridique, aides, appuis financiers, formalités, cotisations sociales et adresses]

Contact : Marc CHOTEAU

Tél. : 03.28.23.71.34

➤ **La femme et l'industriel**, *Travailleuses et ménagères dans la révolution industrielle*, par R. Bellais, S. Boutillier, B. Laperche, D. Uzunidis, Économie et Innovation, L'Harmattan, 2000.

[Livre qui regroupe des textes de femmes et d'hommes sur la condition domestique, économique et